



MANUEL D'UTILISATION



- Législation
- Conseils d'utilisation et d'entretien
- Conditions de garantie

By ERDÉ

1 - INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi une remorque Feu Vert fabriquée par ERDÉ. Toutes les informations contenues dans ce manuel d'utilisation vous aideront à utiliser et entretenir votre remorque pour une longévité maximale.

L'ensemble des informations et caractéristiques contenues dans ce manuel est à jour au moment de sa publication et est donné à titre indicatif. Il ne peut en aucun cas engager la responsabilité de la Société ERDÉ de quelque manière que ce soit.

Dans le cadre de notre politique d'amélioration continue, nous nous réservons le droit de procéder à tout moment et sans préavis à toute modification nous semblant nécessaire.

Merci de transmettre ce document au nouveau propriétaire de la remorque en cas de cession de celle-ci.

Bonne route avec votre remorque FEU VERT fabriquée par ERDÉ



1.1 - Homologation produit

Toutes les remorques fabriquées par Erdé sont homologuées suivant la norme Européenne 2007/46/CE et sont accompagnées d'un certificat de conformité CE permettant leur immatriculation dans tous les pays de l'Union Européenne. Ce certificat est à conserver chez vous pour les remorques dont la MMA ne dépasse pas 500 KG. Pour les remorques dont la MMA dépasse 500 kg, ce document sera utilisé pour l'immatriculation.

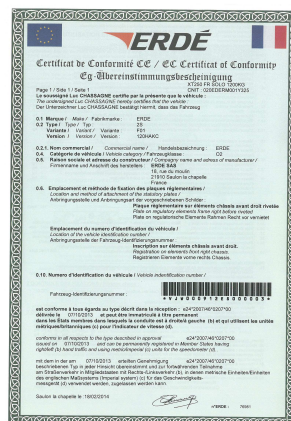
1.2 - Glossaire

MMA ou PTAC : masse maximum autorisée, soit le poids de la remorque plus le poids de la charge transportée.

PV : poids à vide.

CU : charge utile, soit le poids de la charge transportée.

PTRA : poids total roulant autorisé, soit la somme des masses du véhicule tracteur et de la remorque chargée ou non.



2 - LEGISLATION

2.1 - Quel permis pour tracteur

Pour tracter une remorque, il faut dans certains cas avoir un permis spécifique, soit la formation B96 soit le permis BE.

Ceci est fonction du PTAC du véhicule tracteur et de la remorque. Le tableau ci-dessous résume dans quelles conditions on se doit de posséder l'un ou l'autre des permis.

	B	 PTAC ≤ 3500 KG PTAC ≤ 750 KG
	B	 PTAC ≤ 3500 KG PTAC > 750 KG & PTAC + PTAC ≤ 3500 KG
		 PTAC ≤ 3500 KG PTAC > 750 KG & PTAC + PTAC ≤ 4250 KG
	BE	 PTAC ≤ 3500 KG PTAC > 750 KG & PTAC + PTAC > 4250 KG

2.2 - Freinage

Un système de freinage est obligatoire pour toute remorque dont la MMA est supérieure à 750 kg.

Toutefois vous ne pouvez tracter une remorque non freinée que si le poids à vide du véhicule tracteur fait plus de deux fois la MMA de la remorque.

Exemple: Si MMA remorque non freinée égal à 750 kg, le PV mini du véhicule tracteur doit être de 1500 kg.

2.3 - Assurance

Une remorque dont la MMA ne dépasse pas 500 kg est généralement couverte par l'assurance du véhicule tracteur. Toutefois il est souhaitable de s'en informer auprès de son assureur.

Au-delà de 500 kg de MMA, la remorque doit faire l'objet d'une assurance individuelle.

2.4 - Immatriculation

Il est obligatoire d'immatriculer et d'assurer la remorque sur le territoire polonais

3 - INFORMATIONS GENERALES

Avant de prendre la route, vous devez vous assurer de l'état général de votre remorque.

Les conseils et instructions sont donnés à titre informatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du fabricant et du distributeur.

Trois points essentiels sont à respecter: respect de la charge utile (PTAC moins poids à vide de la remorque), positionnement des charges, arrimage des charges.

IMPORTANT: après avoir effectué les 100 premiers kilomètres avec votre remorque, vous devez contrôler impérativement le serrage des roues.

Avant chaque départ veillez à:

- Contrôler l'état et la pression de vos pneus
- Contrôler le serrage des éléments de sécurité
- Vérifier l'état et l'usure de la tête d'attache
- Contrôler le bon fonctionnement du circuit d'éclairage
- S'assurer du bon arrimage des charges transportées

4 - CONSEILS D'UTILISATION

4.1 - Chargement

Un bon chargement de la remorque est impératif pour tracter en toute sécurité. Trois points essentiels sont à respecter: respect de la charge utile, positionnement des charges, arrimage des charges.

Sachez que vous êtes entièrement responsable de l'arrimage des charges transportées.

Petit rappel:

1 m³ de sable : +/- 1800 kg

1 m³ de bois: entre 450 et 650 kg suivant



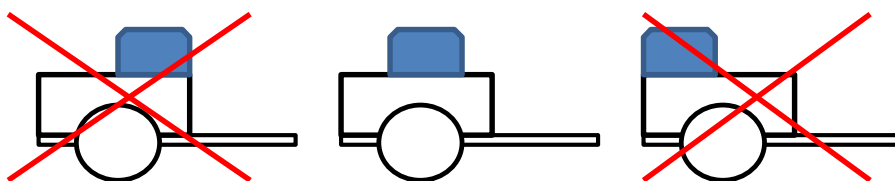
4.1.1 - Charge utile

La charge utile de la remorque est la différence entre la MMA et le poids à vide de la remorque indiqué sur la plaque de tare. Attention à tenir compte du poids des éventuels accessoires qui diminuent d'autant la charge utile. A titre d'exemple une roue de secours de 185/70R13 avec son support pèse 16 kg, une rehausse grillagée de 2.4 m pèse 46 kg.

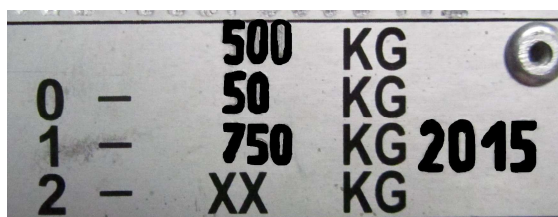
4.1.2 - Positionnement des charges

Toutes les dispositions doivent être prises pour que le chargement d'un véhicule ne puisse être une cause de dommage ou de danger (Art. R312-19 du code de la route).

Le positionnement des charges dans la remorque est très important. Trop en avant on aura trop de poids sur la tête d'attache et on risque la rupture de celle-ci, trop en arrière on risque la mise en lacet de la remorque et un risque élevé d'accident.



La charge doit être positionnée de sorte à avoir un appui sur la tête d'attache correspondant à environ 5 à 10% de la masse totale de la remorque avec son chargement sans toutefois dépasser le poids maximum indiqué sur la plaque constructeur en face du chiffre 0 et qui relève de dispositions légales.



4.1.3 - Arrimage

Les charges transportées doivent être solidement arrimées pour éviter tout déplacement en cas de freinage brusque. Un bon arrimage évite également le déplacement des charges et par conséquent le déplacement du centrage de la remorque évitant ainsi le risque de mise en lacet. Pour cela utilisez les anneaux d'arrimage prévus à cet effet. Vous pouvez également utiliser les rambardes de ridelles si la remorque en est pourvue ou directement sur le châssis de la remorque.

Vérifiez que les ridelles ouvrantes sont correctement fermées.

4.2 - ATTELAGE ET DECROCHAGE

4.2.1- Attelage

Cette manœuvre est très importante. Approcher la tête d'attelage à quelques centimètres de la rotule d'attelage du véhicule tracteur. Nous vous conseillons d'utiliser une roue jockey* ERDÉ pour faciliter la manœuvre. Mettre la chaîne de sécurité en boucle autour de la rotule d'attelage sans gêner le fonctionnement de la tête d'attache. Tout en levant la poignée de la tête d'attache en appuyant sur la gâchette de sécurité, laisser descendre la tête d'attache sur la rotule en utilisant la roue jockey* jusqu'à ce que celle-ci se verrouille correctement.

Pour une première utilisation faites-vous bien expliquer la manœuvre par votre revendeur Feu Vert.

Brancher ensuite la prise électrique de la remorque sur le véhicule.

Remonter la roue jockey* et la serrer correctement au moyen du levier et éventuellement du collier de serrage.

4.2.2 - Décrochage

S'assurer que la remorque ne pourra pas se déplacer lorsqu'elle sera détachée, sinon la caler. Débrancher la prise électrique. Descendre la roue jockey*. Appuyer sur la gâchette de sécurité et lever la poignée de la tête d'attache, se servir de la roue jockey* pour dégager la tête d'attache de la rotule du véhicule tracteur.

Une fois la remorque rangée l'immobiliser en la calant.

4.2.3 - Conduite

La conduite d'un véhicule tractant une remorque ne présente pas de difficulté particulière. Toutefois vous devez prendre quelques précautions particulières comme anticiper vos freinages. Une remorque non freinée à pleine charge a une incidence importante sur les distances de freinage.

Dans les virages élargissez légèrement vos trajectoires en fonction de la longueur de la remorque tractée.

Enfin une remorque immatriculée est limitée à 110 km/h et ne peut être utilisée sur la troisième voie d'autoroute.

*: optionnelle

5 - ENTRETIEN

Un entretien régulier de votre remorque Feu Vert, fabriquée par ERDÉ participe au bon vieillissement de celle-ci. Elle doit faire, comme tout véhicule, l'objet d'un entretien régulier auprès d'un centre auto Feu Vert. Il est recommandé de faire contrôler votre remorque tous les 5000 km parcourus.

5.1 - Trains roulants

Vérifiez régulièrement et avant chaque utilisation l'état des pneumatiques. Contrôler l'état de la surface de roulement ainsi que les flans pour s'assurer qu'ils ne présentent aucune déformation ou usure anormale. Vérifier la pression de gonflage suivant les recommandations suivantes:

Dimension	Pression en bars
350 - 8	3.5
400/480-8	3.5
400 -10	3.5
500 - 10	3.5
135 R 13	2.5
145 R 13	2.5

La suspension par barres de torsion caoutchouc ne nécessite aucun entretien particulier.

Les roulements doivent être vérifiés régulièrement par un revendeur agréé. Pour un contrôle rapide de l'état de ceux-ci, soulever la roue de la remorque à l'aide d'un cric et faire tourner celle-ci dans le vide. Si vous entendez un bruit de « ronflement » procédez au remplacement de ceux-ci chez votre revendeur Feu Vert. De même s'ils présentent un jeu important, rapprochez vous de votre revendeur.

5.2 - Carrosserie

La carrosserie de votre remorque doit faire l'objet de soins attentifs et d'un entretien régulier pour un bon vieillissement.

Ce n'est qu'après leur oxydation que la galvanisation des pièces forme une protection efficace contre la rouille rouge. Cela se traduit par un aspect mat de celle-ci. La galvanisation est sensible aux attaques acides et salines.

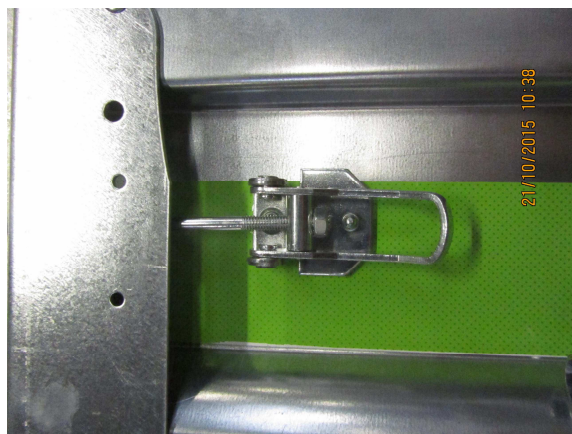
Il est impératif de bien rincer à l'eau froide la remorque après une utilisation sur des routes enneigées ou après une période en bord de mer et ce dans les 4 heures qui suivent l'utilisation de la remorque et avant stockage.

Le stockage de produits corrosifs comme l'herbe fraîchement coupée sur une période longue peut endommager le fond de la remorque s'il est en acier galvanisé. Il est possible que des traces de rouille blanche apparaissent. Celles-ci sont normales et superficielles, elles n'altèrent pas la protection de votre remorque et ne seront pas une raison valable de réclamation couverte par la garantie.

Certaines parties de votre remorque, plancher ou ridelles, peuvent être faites en bois lamellé collé multiplis. Le bois est un matériau vivant. Il peut dans certains cas en fonction des conditions d'hygrométrie gonfler légèrement et présenter quelques ondulations. C'est sans conséquence sur la résistance des parties et cela ne peut pas faire l'objet d'une réclamation couverte par la garantie. La patine des panneaux de bois constituant les ridelles de certains modèles est normale.

Eviter toute stagnation d'eau dans votre remorque.

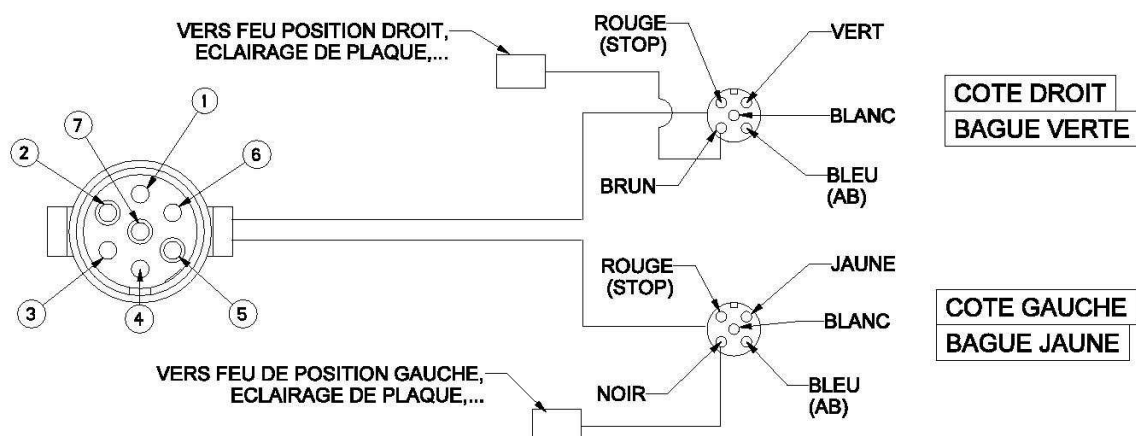
Pour les remorques équipées de fermetures réglables, un ajustement de celles-ci permet d'avoir en permanence une fermeture efficace et de pallier à tout jeu excessif.



5.3 - Circuit électrique

Le bon fonctionnement du circuit électrique a un aspect réglementaire. Vous devez toujours vous assurer, à chaque utilisation, que l'éclairage de la remorque fonctionne.

SCHEMA DE CABLAGE FAISCEAU 7 BROCHES



Contact	Circuit	Couleur fil
1	Feu indicateur de direction gauche	JAUNE
2	Feu arriere brouillard	BLEU
3	Masse	BLANC
4	Feu indicateur de direction droit	VERT
5	Feu position arriere et d'encombrement droit et dispositif d'eclairage de plaque d'immatriculation	BRUN
6	feux stop	ROUGE
7	Feu position arriere et d'encombrement gauche et dispositif d'eclairage de plaque d'immatriculation	NOIR

6 - ACCESSOIRES

La remorque Feu Vert fabriquée par ERDÉ bénéficie d'une grande modularité à travers une large gamme d'accessoires et équipements.

Pour votre sécurité utilisez exclusivement les accessoires d'origine fabriqués par ERDÉ disponibles dans tous les centres auto Feu Vert.

L'utilisation d'accessoires non fabriqués par ERDÉ peut être la cause d'accidents pour vous comme pour les autres usagers de la route.

Accessoires disponibles (suivant modèles, à vérifier avec votre centre auto Feu Vert):

- Roue de secours
- Support roue de secours
- Roue jockey
- Antivol de tête d'attache
- Barres porte tout universelles
- Capot ABS traité anti UV
- Barres de capot
- Porte échelle multidimensionnel
- Béquilles stabilisatrices
- Kit amortisseurs
- Bâche plate
- Bâche haute 30 cm avec armatures
- Bâche fourgonnette 60 cm avec armatures
- Rehausse de ridelles
- Rehausse grillagée
- Bâche pour rehausse grillagée

7 - GARANTIE

Les remorques Feu Vert bénéficient d'une garantie contractuelle de trois ans à compter de la livraison de la remorque au consommateur.

La garantie contractuelle comporte la gratuité totale des fournitures pour le remplacement des pièces reconnues défectueuses après expertise contradictoire, à l'exclusion de tous les autres préjudices.

La garantie contractuelle ne s'applique pas aux vices apparents, aux incidents ayant leur origine dans l'usure du matériel, un usage anormal, une surcharge même passagère, un défaut d'entretien, des modifications ou transformations non approuvées par notre service technique ainsi que:

- Les frais liés à l'usure normale de la remorque et les dépenses liées à son entretien régulier ou à la non utilisation durant une longue période (pneumatiques, roulements, amortisseurs ampoules...)
- La main d'œuvre atelier
- L'utilisation de pièces détachées non d'origine ou non conformes
- La réparation effectuée par un atelier non habilité sans accord préalable du fabricant
- Les dédommagements de quelque nature qu'ils soient. Tous les préjudices éventuels subis par l'utilisateur de la remorque, tels que le remorquage, les frais de dépannage, la location d'une remorque de remplacement.....
- Les frais de transport de la remorque
- Les détériorations dues aux surcharges, aux excès de vitesse ou à une utilisation en dehors du réseau routier
- Les défauts survenus suite au non respect des consignes d'utilisation du fabricant définies dans le présent manuel
- Le non respect des conditions d'entretien. La garantie est notamment exclue lorsque la remorque subit des agressions extérieures dues au sel, engrais, ou tous produits corrosifs ou incompatibles avec le zinc
- Le montage d'accessoires non d'origine

Les frais liés à l'envoi de pièces pour expertise sont à la charge du client et des frais d'expertise de 200 € seront facturés. Ces frais seront remboursés si un défaut de fabrication est reconnu par la société ERDÉ

Toute demande de garantie devra être accompagnée de la facture d'achat où doit figurer le numéro de série de la remorque, du carnet d'entretien visé et tamponné par le centre auto Feu Vert. Toute démarche devra se faire par l'intermédiaire d'un centre auto Feu Vert. Aucune démarche en direct ne sera acceptée.

En cas de revente de la remorque, transmettez ce manuel au nouvel acquéreur



FEU VERT France - 69130 Ecully - www.feuvert.fr
FEU VERT Espagne - 28027 Madrid - www.feuvert.es
FEU VERT Portugal - 2794-067 Carnaxide - www.feuvert.pt
FEU VERT Polska - 02-785 Warszawa - www.feuvert.pl